

## Fiche métier

### › PMI : PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE ›

#### Assistant socio-éducatif

##### Formation

- ▶ diplôme d'état d'assistant de service social
- ▶ formation diplômante sur 3 ans dont 12 mois de stages pratiques

##### Domaine de compétence

- ▶ accueil, écoute, évaluation, information, orientation des personnes en difficultés
- ▶ accompagnement social individualisé
- ▶ médiation sociale et familiale
- ▶ connaissance du droit de la famille et des dispositifs d'action sociale
- ▶ prévention de la maltraitance et protection de l'enfance

##### Activités

L'assistant social agit avec les personnes, les familles et les groupes pour :

- améliorer par une approche globale leurs conditions de vie (sanitaire, familiale, économique et professionnelle)
- développer leur propre capacité à maintenir ou restaurer leur autonomie
- mener avec eux toute action pour prévenir ou surmonter leurs difficultés

##### Au sein des Maisons du Rhône du secteur d'habitation

- ▶ suivi social des bénéficiaires du RMI
- ▶ suivi social des personnes âgées et/ou handicapées
- ▶ prévention et protection de l'enfance et des personnes vulnérables
- ▶ accompagnements social global des ménages et des personnes vulnérables
- ▶ accès aux droits et aux grands dispositifs de lutte contre l'exclusion (FSL, FAJ...)
- ▶ protection de la femme enceinte et de l'enfant à naître (hébergement, accès aux droits et aux soins, aide alimentaire, soutien à la parentalité...).

##### Au sein des CPEF sans sectorisation d'habitation

- ▶ accompagnement déssectorisé des jeunes et des personnes fragilisées par des moments particuliers de vie (grossesse, IVG, difficultés conjugales, difficultés relationnelles parentales ou familiales)
- ▶ mise en place et participation aux animations collectives portant sur la sexualité et la vie affective
- ▶ actions de prévention santé auprès des adolescents et des jeunes adultes

##### Remarques

- ▶ travail en réseau avec le secteur associatif, hospitalier et les partenaires institutionnels (CRAM, CAF, Éducation Nationale...) et en équipe pluridisciplinaire au sein des MDR et des CPEF
- ▶ intervention sociale en général à la demande de l'utilisateur
- ▶ possibilité d'interventions à domicile

## Fiche métier

› PMI : PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE ›

### Auxiliaire de Puériculture

#### Formation

- ▶ diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture après une année de formation avec stages auprès d'enfants sains et d'enfants malades

#### Domaine de compétence

- ▶ aide à la relation parents/enfants
- ▶ accompagnement aux soins de puériculture, écoute et soutien à domicile
- ▶ éveil et développement psychomoteur de l'enfant
- ▶ prévention précoce autour de la naissance

#### Activités

- Dans le champ de la périnatalité
  - ▶ soutien à l'organisation familiale et matérielle lors de l'arrivée d'une naissance
  - ▶ accompagnement des parents dans les gestes et soins rapprochés au bébé
  - ▶ écoute et au soutien à domicile, notamment dans le cadre des jeunes mères, des grossesses multiples et d'un enfant porteur de handicap
  - ▶ participation aux permanences de pesée et allaitement

#### Autres champs d'intervention

- ▶ participation aux bilans de santé dans les écoles maternelles
- ▶ participation à l'accueil et animations en salle d'attente lors des consultations de nourrissons
- ▶ participation aux lieux de parole parents/enfants
- ▶ aide à la socialisation des jeunes enfants
- ▶ organisation et garde d'enfants lors de la formation des assistantes maternelles et participation à leur suivi

#### Remarques

- ▶ possibilité d'interventions à domicile, adaptable, précoce et soutenue auprès des familles sous la responsabilité de la puéricultrice ou du médecin
- ▶ travail en réseau avec les partenaires extérieurs et en équipe pluridisciplinaire au sein des Maisons du Rhône

## Fiche métier

› PMI : PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE ›

### Conseillère Conjugale et Familiale

#### Formation

---

- ▶ attestation au conseil conjugal et familial validant une formation développant les capacités d'écoute des personnes et d'analyse des situations de vie

#### Domaine de compétence

---

- ▶ écoute et accompagnement des personnes, des couples, en difficulté dans le domaine conjugal et/ou familial
- ▶ animation de groupes dans le domaine de la vie affective et sexuelle
- ▶ accompagnement et orientation des personnes souffrant de violences familiales

#### Activités

---

- ▶ préparation à la vie de couple
- ▶ aide aux parents en difficultés
- ▶ entretien pré et post IVG
- ▶ accompagnement individualisé autour de la vie affective, sexuelle et de la contraception
- ▶ accompagnement du couple, de la famille, de la personne dans le cadre d'un événement familial particulier (grossesse, naissance, deuil)
- ▶ animation de groupes d'adultes (soutien à la parentalité, groupes de femmes)

#### Remarques

---

- ▶ avec l'équipe du CPEF, participation aux interventions collectives auprès des jeunes en éducation affective et sexuelle
- ▶ entretiens pris en charge financièrement par le département pour tout public
- ▶ travail en équipe pluridisciplinaire au sein des CPEF et des MDR
- ▶ travail en réseau avec les partenaires extérieurs
- ▶ supervision obligatoire
- ▶ pas de suivi à domicile



## Fiche métier

## › PMI : PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE ›

## Médecin de CPEF

## Formation

- ▶ doctorat en médecine
- ▶ qualification ou compétence en gynécologie, et régulation des naissances, éventuellement qualification en sexologie ou en santé publique
- ▶ formation en éducation à la sexualité

## Domaine de compétence

- ▶ santé et prévention auprès des jeunes dans le domaine de la sexualité
- ▶ gynécologie
- ▶ santé de la femme enceinte et santé de la femme
- ▶ participation à la protection des mineurs en danger

## Activités

- **Consultations médicales**
  - ▶ contraception
  - ▶ suivi gynécologique
  - ▶ consultation préconceptionnelle
  - ▶ diagnostic de grossesse
  - ▶ consultation prénatale et post-natale
  - ▶ dépistage du sida
  - ▶ dépistage et traitement des infections sexuellement transmissibles (IST)
  - ▶ consultations en vue d'une interruption volontaire de grossesse

## Actions collectives

- ▶ dans le cadre des missions des CPEF, participation avec les autres membres de l'équipe aux actions collectives portant sur la sexualité et l'éducation familiale organisées dans le centre ou à l'extérieur (établissements scolaires, centres sociaux, foyer pour handicapés....)

## Remarques

- ▶ travail en équipe pluridisciplinaire au sein des CPEF
- ▶ consultations prises en charge financièrement par le Département pour tout public, les CPEF ne sont pas sectorisés par rapport au lieu du domicile
- ▶ pour les moins de 18 ans et les non assurés sociaux, la délivrance de la contraception, le dépistage et le traitement des infections sexuellement transmissibles sont dispensés gratuitement et sans autorisation parentale pour les mineurs
- ▶ pas d'échographie
- ▶ pas de suivi à domicile

## Fiche métier

### › PMI : PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE ›

## Médecin de secteur

### Formation

- ▶ doctorat en médecine
- ▶ qualification ou compétence en pédiatrie ou en Santé Publique

### Domaine de compétence

- ▶ prévention et promotion de la santé de l'enfant au sein de sa famille
- ▶ prévention de la maltraitance et protection de l'enfance
- ▶ santé communautaire grâce à une bonne connaissance de la population locale
- ▶ écoute et accompagnement de l'enfant et de sa famille.

### Activités

- **Consultations de nourrissons et d'enfants jusqu'à 6 ans**
  - ▶ examen médical, observation, dépistages et orientation, pratique des vaccinations, conseils dans le champ de la prévention
- **Soutien et accompagnement de la relation parents-enfant**
  - ▶ accompagnement et soutien des familles en difficulté psychosociale (enfant porteur de handicap ou malade, deuil..)
  - ▶ participation à l'évaluation médico-sociale dans les situations de l'enfance en danger
  - ▶ mise en place d'actions collectives de promotion de la santé (allaitement maternel, rythmes de vie, nutrition, parentalité...)
  - ▶ recueil de données statistiques et épidémiologiques

### Autres champs d'intervention

- ▶ actions de santé à l'école maternelle (bilans de santé, intégration de l'enfant malade ou porteur de handicap)
- ▶ agrément et suivi des modes de garde de l'enfant jusqu'à 6 ans : assistantes maternelles, structures d'accueil collectif, centres de loisirs
- ▶ participation au suivi des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance

### Remarques

- ▶ consultations prises en charge financièrement par le Département et proposées à toute la population d'un secteur géographique déterminé (unité territoriale)
- ▶ travail en équipe pluridisciplinaire au sein de la Maison du Rhône
- ▶ travail en réseau avec les partenaires extérieurs (professions de santé, CMP, associations, communes...)
- ▶ exercice dans le champ de la prévention. Pas de vocation aux soins curatifs
- ▶ pas de suivi à domicile

## Fiche métier

## › PMI : PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE ›

## Psychologue

## Formation

- ▶ Master 2 de psychologie clinique (formation universitaire de 5 ans)

## Domaine de compétence

- ▶ aide à l'épanouissement et au développement de la santé globale de l'enfant, de ses parents par la prise en compte des mouvements et des manifestations de la vie psychique de chacun et dans ce qu'ils vivent ensemble
- ▶ travail de prévention dans le champ de la périnatalité, de la petite enfance, de l'enfance et de l'adolescence
- ▶ écoute et accompagnement psychologique visant à l'autonomie de la personnalité

## Activités

- **Organisation selon trois axes, de manière individuelle ou/et collective**
  - **auprès des familles, de l'enfant et de ses parents :**  
entretiens cliniques, participation aux consultations de nourrissons, aux matinées pesées, à des groupes de paroles de parents, aux lieux d'accueils enfants/parents
  - **auprès des équipes de professionnels médico-sociaux de PMI et avec d'autres partenaires institutionnels :**  
études de situations, réunions cliniques, de synthèse, groupe d'aide technique (GAT), collaboration à l'élaboration, la création et à la mise en place de projets et participation pluridisciplinaire aux groupes départementaux (naissance, deuil périnatal, handicap)
  - **auprès des professionnels de la petite enfance :**  
particulièrement les assistant(e)s maternel(le)s, entretiens individuels et groupes de parole

## Remarques

- ▶ consultations prises en charge financièrement par le Département
- ▶ intervention d'un même psychologue sur plusieurs unités territoriales dans le cadre PMI et du service de l'Aide Sociale à l'Enfance, dans le champ de la prévention et de la protection de l'enfance
- ▶ en cas de pathologie : orientation vers une structure spécialisée
- ▶ intervention et participation à des actions de formation et de recherche auprès des écoles ou institutions de formation
- ▶ pas de suivi à domicile

## Fiche métier

## › PMI : PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE ›

## Puéricultrice

## Formation

- ▶ diplôme d'état d'infirmière (3 ans) ou de sage-femme (5ans) plus une année de spécialisation aboutissant à un diplôme d'état de puéricultrice

## Domaine de compétence

- ▶ connaissance du développement physiologique et psychomoteur de l'enfant
- ▶ soins, conseils et accompagnement auprès de l'enfant et de sa famille
- ▶ connaissance de la diététique de l'enfant sain ou malade, promotion de l'allaitement
- ▶ prévention des troubles relationnels, protection de l'enfance
- ▶ connaissance des différents modes d'accueil des enfants

## Activités

- **Dans le champ de la périnatalité**
  - ▶ aide à la préparation à l'arrivée du bébé
  - ▶ mise à disposition systématique par courrier suite à la réception des avis de grossesse et de naissance
  - ▶ visite à domicile à la demande des parents ou sur critères des professionnels
  - ▶ animations de temps collectifs (pesées, groupes de paroles...)
  - ▶ suivi individuel des nourrissons et accompagnement de leur famille

## Autres champs d'intervention

- ▶ conseils et aide à la recherche d'un mode d'accueil
- ▶ participation à la consultation de nourrissons et aux vaccinations
- ▶ conseils sur le développement de l'enfant et les rythmes de vie, son éducation, son alimentation
- ▶ accompagnements spécifiques en lien avec les services spécialisés si nécessaire et si possible : deuil périnatal, handicap, mort inexpliquée du nourrisson, enfant en danger, fragilité maternelle...
- ▶ participation aux actions de santé communautaire (saturisme, prévention de l'obésité, mort inexpliquée du nourrisson..)
- ▶ les puéricultrices assurent également :
  - les bilans de santé au sein des écoles maternelles
  - l'agrément et le suivi des assistantes maternelles
  - postes spécifiques en service de néonatalogie, à l'unité mère/bébé du Vinatier, à l'unité de psycho-pathologie périnatale de la clinique Monplaisir et à la prison de femmes Montluc
  - puéricultrices référentes dans les domaines du handicap, de la mort inexpliquée du nourrisson et de l'allaitement maternel

## Remarques

- ▶ interventions sur un secteur géographique donné
- ▶ travail en équipe pluridisciplinaire et en réseau avec les partenaires
- ▶ possibilités d'interventions à domicile

## Fiche métier

## › PMI : PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE ›

## Sage-femme

## Formation

- ▶ diplôme d'état de sage-femme (1ère année de médecine validée puis 4 années d'école de sage-femme)

## Domaine de compétence

- ▶ suivi des grossesses physiologiques et du post-partum
- ▶ surveillance des grossesses pathologiques sur prescription médicale
- ▶ éducation pour la santé et pour la vie affective et sexuelle
- ▶ accompagnement médico/psycho/social de la femme enceinte

## Activités

- **en périnatalité au sein des Maisons du Rhône**
  - ▶ mise à disposition systématique par courrier suite à la réception des avis de grossesse
  - ▶ consultations prénatales et post-natales
  - ▶ accompagnement spécifique lors d'interruption thérapeutique de grossesse en lien avec le service DAN des maternités
  - ▶ entretien prénatal précoce (4ème mois)
  - ▶ accompagnement et suivi à domicile de grossesse pour raisons médicales, psychologiques, sociales, sur demande de la maternité, du médecin traitant, des professionnels médico-sociaux ou de la patiente
  - ▶ préparation à la naissance et à la parentalité en individuel ou en groupe
  - ▶ participation à des animations collectives au sein des MDR autour de l'allaitement, des temps pesée et de la parentalité
  - ▶ coordination par une sage-femme référente avec les maternités des hospices civils de Lyon
- **en Centre de planification et d'éducation familiale (CPEF)**
  - ▶ diagnostic et suivi de grossesse
  - ▶ bilan biologique de grossesse, de suivi de contraception pour les mineures et femmes en situation irrégulière
  - ▶ suivi post-natal
  - ▶ entretien ou information IVG (interruption volontaire de grossesse)
  - ▶ information sur les méthodes de contraception
  - ▶ délivrance de contraception d'urgence
  - ▶ information, prévention et dépistage des IST (infections sexuellement transmissibles)
  - ▶ participation aux actions et aux interventions collectives sur la relation affective et amoureuse auprès des jeunes (primaires, collèges, lycées...)

## Remarques

- ▶ possibilité d'interventions à domicile
- ▶ postes spécifiques de coordination avec les maternités (Croix-Rousse, HFME, CHLS,) et la Maison d'arrêt de Corbas
- ▶ travail en équipe pluridisciplinaire au sein des MDR et des CPEF et en réseau avec les partenaires extérieurs
- ▶ supervision régulière dans le cadre de leur travail
- ▶ utilisation d'un détecteur des bruits du cœur du fœtus mais pas d'enregistrement du rythme cardiaque fœtal et des contractions par monitoring (sauf sur les cantons de Thizy et d'Amplepuis)
- ▶ pas d'échographies ni de soins infirmiers effectués par les sages-femmes

## Fiche métier

### > PMI : PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE >

#### Secrétaire en CPEF

##### Formation

- ▶ baccalauréat SMS
- ▶ formation éducation à la vie (160 h)

##### Domaine de compétence

- ▶ accueil spécifique autour des questions touchant à la sexualité (contraception, IST, SIDA, IVG, Grossesse ...)

##### Activités

- ▶ accueil physique et téléphonique
- ▶ écoute, analyse de la demande et orientation
- ▶ prise de rendez-vous pour consultations gynécologiques et entretiens médico-sociaux
- ▶ informations dans le domaine de la sexualité
- ▶ ouverture et mise à jour administratives des dossiers médicaux
- ▶ liaisons avec les MDR et services extérieurs (hôpitaux, établissements scolaires...)
- ▶ secrétariat du CPEF (plannings, courriers, classement, commandes diverses)
- ▶ gestion des résultats médicaux (enregistrement, suivi, courrier...)
- ▶ classement et archivage des dossiers médicaux
- ▶ statistiques : recueil et saisie des activités du CPEF (consultations, entretiens et animations scolaires....) et des infections sexuellement transmissibles et du sida
- ▶ contrôle financier des examens médicaux pris en charge par le Département et facturation trimestrielle à la CPAM des examens IST pour les mineurs ou non assurés sociaux
- ▶ participation ponctuelle aux animations collectives

##### Remarques

- ▶ travail en équipe pluridisciplinaire au sein du CPEF et des MDR
- ▶ position de pivot au sein de l'équipe
- ▶ rôle de coordination entre l'équipe et les usagers ainsi qu'avec l'ensemble des partenaires, professionnels ou autres



## Fiche métier

### › PMI : PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE ›

## Secrétaire en Maison du Rhône (MDR)

### Formation

---

- ▶ baccalauréat
- ▶ concours de rédacteur territorial

### Domaine de compétence

---

- ▶ accueil, renseignements et orientation des usagers
- ▶ travail en collaboration avec les personnels médico-sociaux des MDR

### Activités

---

- ▶ réception des avis de grossesse et naissance et gestion des courriers de mise à disposition des puéricultrices et des sages-femmes
- ▶ accueil physique et téléphonique, analyse de la demande, orientation et conseils
- ▶ repérage de l'urgence et gestion de la situation
- ▶ prise en charge de l'ensemble des activités de secrétariat des équipes médico-sociales (courriers, rapports, compte-rendus de réunion ....)
- ▶ diffusion et organisation de la circulation du courrier, du classement, de la documentation et de l'archivage
- ▶ mise en place, gestion et suivi d'outils de travail (tableaux de bord, plannings, échéanciers....)
- ▶ recueil des données chiffrées et des rapports qualitatifs
- ▶ participation à l'organisation des activités de la MDR en lien avec les autres professionnels de secteur et de l'unité territoriale (liaisons, échanges....)
- ▶ gestion des fournitures et des locaux (stocks, commandes, réception, rangement)
- ▶ participation au traitement administratif de dispositifs et réglementations dans les domaines médical et social (RMI, FSL, agrément d'assistants maternels....)

### Remarques

---

- ▶ travail en équipe pluridisciplinaire au sein des MDR
- ▶ importante coordination entre les membres de l'équipe, les usagers et les partenaires internes et externes

